

Mme Ketleen Florestal  
Ministre de l'Économie et des Finances  
En ses bureaux. -

Port-au-Prince le 11 octobre 2024

Les associations patronales signataires de la présente vous renouvellent leurs civilités et vous adressent cette correspondance dans l'objectif de poursuivre le dialogue entamé avec votre équipe sur le Nouveau Code Général des impôts. Elles saluent la décision du Conseil Présidentiel de Transition et du Gouvernement actuel de procéder au report de la date d'entrée en vigueur tel que publié au journal Le Moniteur Spécial No 29 en date du 30 septembre 2024.

Aussi, dans le cadre de la poursuite des engagements pris tant par les acteurs du secteur public que privé, les associations patronales souhaitent-elles s'enquérir du processus de mise en place de la Commission Technique de révision du Code Général des Impôts dont la mission sera de revisiter les textes proposés dans le Code Général des Impôts (CGI) et de simplifier les procédures fiscales en toute transparence.

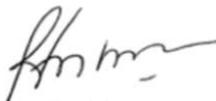
Les associations du secteur privé des affaires prennent la liberté d'insister sur l'importance de travailler ensemble pour créer ce comité technique neutre qui devrait être composé d'experts en économie, finance, fiscalité et juristes ayant une bonne connaissance de l'interaction avec les administrations publiques et particulièrement fiscales et de la genèse des différentes taxes et redevances. Il va sans dire que les associations patronales réitèrent leur volonté et leur engagement à être partie prenante de ce processus et à accompagner le Gouvernement dans cette démarche. Elles souhaitent que les efforts de toutes les parties prenantes soient orientés vers une approche collaborative permettant aux experts de travailler de façon concertée et diligente ; l'objectif final étant d'aboutir à une formule satisfaisante permettant de reconstruire le tissu économique national aujourd'hui complètement fragmenté.

Madame la Ministre, nous vous renouvelons la disponibilité des associations patronales et de leurs membres pour travailler avec votre équipe vers la mise en place de ce comité technique.

Confiantes de l'attention que vous porterez à la présente requête, les associations patronales vous prient d'agréer, Madame la Ministre, leurs salutations distinguées.



Martine L. Cuvilly  
Présidente CCIO



Raina Forbin  
Présidente ATH



Maulik Radia  
Président ADIH



Jean Philippe Boisson  
Président AMCHAM



Gérard Laborde  
Président CCIHC